

Désignation de l'entreprise Société AE ADVICE

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 23 RUE SAINT ANDRE

93000 BOBIGNY

Numéro SIRET *

5 1 5 3 7 1 8 7 0 0 0 0 3 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

					Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
					3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF			Brut		Amortissements - Provisions		Net	
			1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	3 607	016	3 607		
	Immobilisations corporelles *		028	21 039	030	15 430	5 609	
	Immobilisations financières * (1)		040	2 400	042		2 400	2 400
	Total I (5)		044	27 046	048	19 037	8 009	2 400
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
Marchandises *			060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	374	070		374	9 974
		Autres * (3)	072	2 136	074		2 136	
Valeurs mobilières de placement		080		082				
Disponibilités		084	24 421	086		24 421	26 061	
Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	26 931	098		26 931	36 035	
Total général (I+II)		110	53 976	112	19 037	34 939	38 435	
PASSIF					Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
					1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000	1 000	
	Ecart de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées*				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131			
	Report à nouveau				134	(48 282)	(51 555)	
	Résultat de l'exercice				136	2 473	3 272	
	Subventions d'investissement				137			
	Provisions réglementées				140			
	Total I				142	(44 809)	(47 282)	
Provisions pour risques et charges				154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	3 748		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	52 983	66 637	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	23 017	19 080	
	Produits constatés d'avance				174			
	Total III				176	79 748	85 717	
	Total général (I + II + III)				180	34 939	38 435	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	1 413
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 680
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**A-E ADVICE
23 RUE SAINT ANDRE
93000 BOBIGNY
RCS : 515 371 870 00038**

**Procès-verbal
De l'assemblée générale du 15/05/2023**

Le **15/05/2023** à **9h30**, au siège de l'entreprise, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**, préside la séance.
Mr **KOCOGLU Ali**, associé.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
 - les pouvoirs des personnes représentées ;
 - un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
 - les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** arrêtés par le conseil d'administration ;
 - les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.
- Bilan de l'exercice écoulé.
 - Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes **31/12/2022**
 - Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
 - Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours.
 - Questions diverses.
 - Pouvoirs.

K C

K A

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le président fait le bilan de l'exercice clos le **31/12/2022**, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association,
- les activités de l'association,
- les événements organisés,
- le fonctionnement de l'association,
- les membres de l'association,
- les ressources et les dépenses.

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

Le président donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de **152 086 €** de Ressource et un montant total de **148 852 €** de dépenses. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un **Bénéfice** qui s'établit à **3 233 €**. Le bilan, équilibré, fait apparaître un montant total de **34 939 €** à l'actif et au passif. Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le **31/12/2021**.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total de bilan de **34 939 €**, des ressources de **152 086 €**, un montant total de dépenses de **148 852 €** et un résultat de **3 233 €**

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

KC

KA

Cette résolution est adoptée

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Le président indique que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : développement de l'entreprise au but de trouver une activité annexe.

Le président et le trésorier se proposent de donner toutes informations et explications requises.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : développement de l'entreprise au but de trouver une activité annexe

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

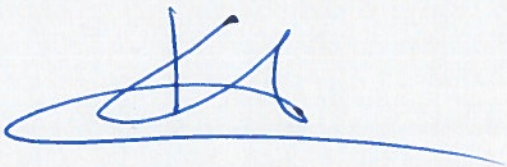
Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h30

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Mr **KARAKULAH Cebayil**



Mr **KOCOGLU Ali**

